



ORGANISER SON TEMPS

Public concerné

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

Prérequis

- Aucun prérequis

Nombre de participants

- 6 à 8 stagiaires
- À déterminer si formation intra-entreprise

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarifs

- **Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :**
273 euros avant prise en charge. Avec les prises en charge actuelles du Conseil de la formation, le reste à charge est de 14,00 euros par journée de formation.

- **Tarif (journalier) autres publics :**
273 euros, prise en charge possible de la formation selon statut. Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel.

- **Tarif formations en distanciel :**
sur demande

- **Formation intra entreprise :**
Devis sur demande

Dates et lieu de formation Pour 2022

- Les 25-26/04, 20-21/10
- Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise

Formation proposée à **Chartres**

Objectif général

- Découvrir les nouvelles tendances et proposer une prestation complète à sa clientèle masculine

Objectifs pédagogiques

- Connaître et appliquer les principes simples pour gagner du temps
- Eliminer les « parasites »
- Anticiper, gérer les priorités et planifier ses activités pour vous et votre équipe

Programme

• Dresser un diagnostic de son rapport au temps et mieux définir sa perception du temps pour être organisé

Trouver un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie privée et devenir stratège de son organisation professionnelle et personnelle
Repérer ses pilotes clandestins, identifier les perturbateurs physiques et mentaux dans son environnement et agir pour améliorer sa concentration et gagner en efficacité

Organiser son espace de travail

Découvrir les outils de gestion du temps (agenda partagé, outil de planification), utiliser au besoin les outils digitaux efficacement et s'organiser avec sa messagerie

• Savoir se fixer des objectifs réalistes, anticiper et gérer les priorités en s'organisant et en hiérarchisant les urgences

Evaluer son rythme de travail et définir la carte de ses missions essentielles
Gérer le temps de l'équipe (pour les managers)
Distinguer "projet" et "activité courante" et développer son activité professionnelle en fonctionnant en mode projet
Prioriser ses activités sur du moyen terme et au quotidien
Bilan de la journée

• Se préparer à anticiper les imprévus et gérer la pression ou le stress en cas de sollicitation accrue

Prise d'initiatives, proactivité, anticipation et planification
Prendre du recul sur une situation donnée et mieux gérer son stress
Hiérarchiser les missions en fonction de leur sens et de leur valeur ajoutée et prioriser les priorités
Savoir justifier les priorités choisies pour convaincre des personnes ayant d'autres conceptions du temps

• Réagir face à des sollicitations accrues, mobiliser ses ressources et savoir demander de l'aide

Savoir dire non ou reporter une demande
Pouvoir et savoir déléguer
S'appuyer sur son équipe et bien connaître son environnement professionnel
Organiser une veille sur les outils de gestion nouveaux
Identifier ses points d'amélioration ponctuellement mais régulièrement pour monter en compétence et en performance



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Stéphanie TORCHEUX
02 36 25 31 03

Formation-continue.28@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Murielle BABOUIN
02 36 25 31 05

Formation-continue.28@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat
Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DE L'EURE ET LOIR :

Rue Charles Isidore Douin
CS 30819
28008 CHARTRES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00049

Formateur

• Aurélie CHARRIER, est titulaire d'une licence professionnelle "Développement et animation des territoires ruraux". Depuis 2017, elle est formatrice en management.

Méthodes et moyens pédagogiques

• Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables.

Documents remis

• Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

• La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

• En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.

• A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.

• A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

• Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

• A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

• **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

• Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.